

Expresso

Stanislas contournerait Parcoursup au profit de ses élèves, dont le fils d'Oudéa-Castéra

Nouvelle affaire concernant Stanislas et par ricochets Amélie Oudéa-Castéra ? Selon *Mediapart*, l'établissement privé a été rappelé à l'ordre par le ministère de l'Enseignement supérieur sur un «*contournement*» des règles de Parcoursup. Le site d'information affirme que *le fils de la ministre de l'Education est concerné*.

Selon le rapport dévoilé par *Mediapart* le 20 janvier, à Stanislas, «*certains élèves sont incités à renoncer à leurs autres vœux dans Parcoursup*» en échange de la «*garantie d'être admis*» en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Il relève aussi que la pratique est «*très isolée*» parmi les lycées ayant des CPGE : «*En 2023, sur plus de 600 000 lycéens ayant formulé des vœux dans Parcoursup, il y a seulement 41 candidats qui n'ont fait qu'un seul vœu*» pour une CPGE dans l'établissement où ils sont en terminale et «*38 sont des élèves de Stanislas.*» Selon *Mediapart*, le fils aîné d'Oudéa-Castéra figure parmi ces 38 élèves. L'entourage de la ministre n'était pas joignable dimanche. Mais, dans une réponse fournie à *Mediapart*, le ministère a fait savoir que «*comme d'autres familles*», celle de la ministre «*a suivi la procédure prévue par Stanislas et chacune des étapes prévues par Parcoursup*». «*Une manière de renvoyer la responsabilité vers l'établissement catholique*», analyse le média.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a fait savoir dimanche qu'à l'issue de ses investigations, l'inspection générale «*a adressé en août un courrier faisant état de ce contournement*». Un autre courrier a été adressé à Stanislas le 17 janvier «*pour lui rappeler ses engagements*» à respecter la charte de Parcoursup, notamment le «*respect des principes de liberté d'expression des vœux émis et de choix des propositions d'admission et de non-discrimination, d'égalité de traitement, d'équité et de transparence*», précise le ministère. «*Il a été demandé au chef d'établissement de confirmer que toutes les dispositions sont prises en ce sens pour la session 2024*», poursuit le ministère qui ajoute qu'il «*appréciera les actions à conduire en regard des réponses du chef d'établissement*».

Le directeur de Stanislas, Frédéric Gautier, a affirmé dimanche sur BFM TV que «*personne n'est lésé*». Les élèves de Stanislas, qui bénéficient par ailleurs de nombreuses aides publiques facultatives, décident «*eux-mêmes*» du choix qu'ils font et «*il y a largement de la place pour tous les autres élèves qui veulent postuler, donc il n'y a pas de délit d'initié*», a-t-il affirmé. «*S'il faut faire autrement, nous ferons autrement, mais nous n'avons pas le sentiment de léser les élèves qui viennent de l'extérieur, ni de tromper nos propres élèves*», a-t-il insisté. Toujours est-il que depuis la première sortie médiatique d'Amélie Oudéa-Castéra en tant que ministre de l'Education nationale, les polémiques sur les pratiques pédagogiques et administratives de l'établissement privé se multiplient.

(avec AFP)

